



Détaché en Chine sans contrat de travail à jour

Par **JEAN_PAW**, le **18/01/2016** à **13:12**

Bonjour,
Je suis détaché en Chine depuis 2 ans, jusqu'à présent, j'avais un avenant à mon contrat de travail qui stipulait mes fonctions, mon salaire, la durée du détachement, etc.
Depuis le 01/01/2016, mon avenant est périmé, ma société tarde à me faire un nouvel avenant, je suis inquiet, quels sont les risques pour moi?
Nota: La prolongation de détachement auprès de la CPAM est en ordre.
Merci d'avance pour votre retour d'information.
Cordialement.
Jean.